

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de séance	02-07-2020	Séance <input checked="" type="checkbox"/> ordinaire <input type="checkbox"/> extraordinaire
Heure de séance	17h30	
Date d'envoi des convocations	24-06-2020	
Séance précédée d'une réunion de la commission permanente en date du :		OUI 25-06-2020

Le procès-verbal de la séance précédente en date du 15-06-2020 est soumis au vote des membres présents et est approuvé. (Mentionner le nombre de voix pour, contre et les abstentions)

VOTE : 17	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 17
------------------	-----------------------	-------------------	------------------

est modifié (dans ce cas, inscrire les modifications demandées)

ORDRE DU JOUR

I - Affaires financières

- Bilans financiers des actions pédagogiques 2019-20
- Affectations crédits globalisés (sous réserve de notification)
- DBM 2020
- Bilan utilisation des Fonds Sociaux, année scolaire 2019-20
- Délégation du Conseil d'Administration à la Commission Permanente
- Régularisation des observations de la DSDEN suite au CA du 15-06-2020

II – Affaires relatives à l'action éducatrice

- Bilans du fonctionnement du CDI, AS, FSE
- Organisation de la rentrée 2020 et ajustement de la DHG
- Constitution des groupes d'enseignements optionnels
- Projet d'établissement

III - Questions diverses

L'ordre du jour ainsi proposé est soumis au vote :

VOTE : 17	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 17
------------------	-----------------------	-------------------	------------------

Désignation des secrétaires de séance :

Mme Séverine NIGALT	Parent d'élève
Mme Hélène LOYER	Principale adjointe

NOMS	SIGNATURES	Total des membres du CA	24
<u>Président</u> :		Quorum	13
M. Thierry MACÉ		Membres présents avec voix délibérative	17
<u>Secrétaires</u> :		Membre(s) invité(s)	
Mme Séverine NIGALT		Mme PINÇON, Documentaliste	1
Mme Hélène LOYER			

I - Affaires financières**Bilans financiers des concours 2020 (Annexe n° 1)**

Mme GUÉZOU présente les bilans des 4 concours à caractère facultatif qui avaient été prévus pour l'année scolaire 2019-2020.

Le concours « LES BIOS » a pu se faire sur place au collège avant le confinement. Le concours « DÉFI MOTS » a eu lieu en distanciel. Les épreuves du concours « EL CAMPEONATO » se sont déroulées en présentiel, au retour du confinement, à la suite de l'ASSR2. Quant au concours « DRÔLES DE MATHS », il n'a pas eu lieu et les élèves (6è et 5è) seront remboursés de leur participation à la rentrée 2021. Mme GUÉZOU passera dans les classes.

M. MACÉ propose de valider les bilans avec acceptation des dons du FSE par concours tels que mentionnés sur les bilans présentés en séance.

VOTE : 17	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 17
------------------	-----------------------	-------------------	------------------

Décision budgétaire modificative, pour vote : provision pour risque (Annexe n°2)

Suite au précédent conseil d'administration du 15/06/2020 concernant l'impact de l'annulation des séjours sur la trésorerie du collège et de l'incertitude actuelle quant au reversement des acomptes au titre des séjours à Cardiff et en Italie (39 122.68 €) à la société VEFE, sur l'expertise comptable de Mme HENNEBICQUE, Agent Comptable, nous souhaitons constituer une provision pour risques, afin de « geler » une part de notre fond de réserve à hauteur des acomptes.

Cette opération doit aussi marquer, dans l'histoire comptable du collège, l'épisode de la pandémie COVID-19 afin d'explication de nos « non » choix d'investissement et de prudence à venir.

Avant de passer au vote, Mme GUÉZOU présente la situation des réserves :

Fonds de réserves au 01-01-2020	81 272.82
Prélèvement déjà autorisé (équilibre budgétaire 2020)	- 11 000.00
Provision proposée AP OP-SPE OPROV	- 39 122.68
Fonds de réserve « utilisable »	31 150.14

Mme GUÉZOU ajoute qu'elle ne souhaite pas d'ici la fin de l'exercice comptable faire de prélèvement sur les réserves. Il faut préserver le seuil actuel (après provision) afin de garantir l'élaboration du prochain budget 2021 dans de bonnes conditions.

M. MACÉ soumet au vote des membres du conseil la proposition de provision pour risque.

Votants : 17	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 17
---------------------	-----------------------	-------------------	------------------

Pour information : Mme HENNEBICQUE a informé les services du RECTORAT, de la DSDEN et du Conseil Départemental du Calvados de la situation de l'établissement. Elle a demandé à ce que le 1^{er} versement de la dotation de fonctionnement 2021 (soit les 2/3 du montant global) intervienne au plus tôt dans l'année car les mois de décembre 2020, janvier et février 2021 risquent d'atteindre un seuil très bas pour honorer les factures courantes

Affectation d'une recette exceptionnelle (Annexe n° 3)

Au mois de janvier 2020, nous avons reçu un chèque d'un montant de 466.98 € du prestataire MIJE pour le remboursement de 2 billets d'avion non utilisés pour le séjour en Espagne en mai 2019.

Le bilan financier du séjour, présenté en CA le 4 juillet 2019, faisait apparaître un déficit de 482.01 € pris sur le budget en cours.

Il est proposé de passer en recette exceptionnelle ce chèque sur le service AP c/771 sur l'exercice 2020. A l'issue de l'exercice 2020, cette somme alimentera le fonds de réserve de l'établissement.

La proposition est soumise au vote.

VOTE : 17	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 17
------------------	-----------------------	-------------------	------------------

Bilan d'utilisation des fonds sociaux au titre de l'année scolaire 2019-2020

Mme GUÉZOU présente le bilan de l'année 2019-2020 : elle informe que les attributions faites aux familles pour les séjours seront annulées au niveau de la comptabilité budgétaire et générale.

Objet de l'aide	Nombre de bénéficiaires	Montant total des aides
Divers : licences UNSS	2	50.00 €
Restauration scolaire	10	2 628.50 €
Transport scolaire	2	165.00 €
	TOTAL...	2 843.50 €
<i>Voyage scolaires</i>	<i>17</i>	<i>3 185.50 €</i>

Délégation de compétences à la commission permanente (séjours et sorties scolaires à caractère facultatif)

Compte tenu des calendriers de programmation des séjours scolaires et de l'organisation comptable (recouvrement des règlements anticipés) M. MACÉ propose de déléguer à la commission permanente et ce jusqu'au renouvellement du conseil d'administration, la programmation, le vote du budget, les modalités d'organisation des voyages scolaires. Il est proposé que le CA donne aussi délégation pour l'acceptation des dons du FSE et pour autoriser le chef d'établissement à signer contrats, devis et/ou conventions relatifs aux séjours et sorties concernés.

M. MACÉ soumet au vote cette proposition de délégation.

VOTE : 17	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 17
------------------	-----------------------	-------------------	------------------

Rectifications à apporter suite au contrôle de la DSDEN sur le PV et acte du CA du 15 juin 2020

- Rectification du procès-verbal de séance :

Suite à une erreur de saisie (inversion de chiffres) dans le PV, le montant du résultat à affecter est de **17 749.56 €** (et non 17 479.56 €).

- Annulation et remplacement de l'acte concernant le montant des loyers :

L'acte saisi au titre des montants des loyers est erroné, il convient donc de le remplacer par un acte en adéquation avec les montants présentés et votés en séance du 15-06-2020

Le montant du loyer du **F4 au 3 rue Saint Martin est fixé à 500.00 €** et non 551.00 €.

Le montant du loyer du F5 au 5 rue Saint Martin reste fixé à 655.00 €

Votants : 17	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 17
---------------------	-----------------------	-------------------	------------------

Avant de terminer, Mme GUÉZOU présente pour souvenir, en photos, la période COVID-19 depuis le début du confinement avec les différentes phases de réouverture du collège.

II – Affaires relatives à l'action éducatrice

● Bilan du fonctionnement du CDI

Mme PINÇON présente le bilan du fonctionnement du CDI pour l'année scolaire 2019-2020 : expositions, actions menées jusqu'à la phase de confinement, accueil et formation des 6 classes de 6^{ème} en début d'année scolaire avec la présentation du logiciel E-SIDOC.

● Bilan du fonctionnement de l'Association Sportive (Annexe n°4)

Les activités ont bien sûr été interrompues par l'arrivée du COVID-19 et du confinement. Il y a donc eu un peu moins de licenciés cette année, car un certain nombre d'élèves s'inscrivent en cours d'année selon l'activité proposée.

Mme COLSON précise qu'un cross parrainé devrait être organisé l'an prochain au profit de l'AS. Une gourde en alu, au logo de l'UNSS sera offerte à chaque licencié et sera mise en vente pour les non-licenciés en lien avec le FSE.

L'assemblée générale de l'AS aura lieu le mercredi 9 septembre 2020 à 15h en salle polyvalente.

La journée du sport scolaire devrait avoir lieu le 23 septembre (à confirmer).

● Bilan du FSE (Annexe n° 5)

Mme LILLE présente le bilan établi par Mme SOREL, Présidente du FSE, dans le cadre de cette année bien particulière.

80 % des familles adhèrent au FSE (cotisation à 10 € par famille).

Plusieurs clubs ont été mis en place et animés par les élèves.

Côté financier, le FSE remercie le syndicat intercommunal pour le versement de la subvention d'un montant de 6 500.00 € ciblée habituellement sur une aide aux séjours facultatifs et à plusieurs activités pédagogiques comme la sortie à la chèvrerie. Ce sera une année blanche dans le contexte de cette année où les séjours et sorties ont été annulés.

● Bilan d'activités de l'infirmerie (Annexe n°6)

Mme MOUILLARD, infirmière scolaire, récapitule l'ensemble des actions qu'elle a pu mener depuis septembre 2019 et revient sur la campagne de vaccination des élèves de 5^{ème} avec un taux de 22.5% des familles ayant répondu pour cette vaccination. Cette campagne devrait être reconduite l'an prochain.

Mme MOUILLARD rappelle qu'elle est intervenue dans le cadre du COVID-19 pour la formation aux gestes barrières des élèves et enseignants du 1^{er} degré dans les écoles de secteur mais aussi au sein du collège au niveau des classes et des personnels à chaque phase de réouverture du collège dans les phases de déconfinement.

M. ROY, CPE, tient à souligner que l'infirmerie est véritablement un lieu d'écoute et d'accueil pour les élèves qui rencontrent toutes sortes de difficultés, en lien et soutien au service de Vie Scolaire. Mme MOUILLARD précise qu'elle est cependant vigilante à privilégier le retour en classe.

Il n'y a pas eu de réunion bilan du CESC 2019-2020.

Départ de M.HAURET à 18h40

● **Organisation de la rentrée 2020, structure de l'établissement et ajustement de la DHG (Annexes n°7 et n°8)**

M. MACÉ présente l'évolution de la structure par rapport à celle votée au mois de janvier. Il rappelle que ce dossier a été présenté en conseil pédagogique le mardi 23 juin, en commission permanente le jeudi 25 juin.

Il présente dans un 1^{er} temps les effectifs qui évoluent au jour le jour et la structure. Il a été fait le choix de :

- 5 classes de 6^{ème} pour un effectif de 136 élèves
- 6 classes de 5^{ème} pour un effectif de 144 élèves
- 5 classes de 4^{ème} pour un effectif de 139 élèves
- 5 classes de 3^{ème} pour un effectif de 141 élèves
- 1 ULIS pour un effectif de 15 élèves (dont 7 élèves de 3^{ème})

M. MACÉ explique le choix de 5 classes en 6^{ème} compte tenu de la bonne cohorte attendue des élèves de CM2 et de 6 classes en 5^{ème} où les situations sont beaucoup plus compliquées (nos élèves actuels de 6^{ème}).

L'établissement perd donc 2 divisions par rapport à l'an dernier et par conséquent 6 heures d'autonomie établissement.

La répartition des groupes de langues est présentée, avec une augmentation des effectifs pour les germanistes en 5^{ème} (23 élèves) et le maintien de 2 groupes d'italiens.

M. MACÉ présente ensuite le tableau de répartition des services enseignants dont la plupart sont affectés nominativement au collège à ce jour. 5 enseignants seront en service partagé. Le poste (EPS) de Mme LEVY partie à la retraite en décembre 2019 est « gelé » pour la prochaine année scolaire afin d'accueillir un stagiaire EPS avec un BMP en complément.

Les élèves dyslexiques bénéficieront d'un dispositif particulier pour l'apprentissage de l'anglais, en petit groupe afin de leur redonner confiance. Le bilan de cette année cela a été très positif.

L'heure hebdomadaire mise à disposition des PP de 3^{ème} pour l'accompagnement des élèves sur leur choix d'orientation sera renouvelées. M. MACÉ indique que sur la cohorte des 148 élèves de cette année seuls 2 sont actuellement sans solution pour la rentrée prochaine. Il remercie les professeurs principaux pour leur très bon travail et le suivi des élèves et de leurs parents.

Suite à une dotation de 145HSE, il propose de généraliser autant que possible, cette heure « PP » aux autres niveaux. Cela permettra aux Professeurs Principaux d'intervenir soit sur le groupe classe, soit sur de petits groupes dans le cadre de l'AP en ciblant les élèves qui en ont le plus besoin, en particulier les élèves en difficulté suite au COVID-19.

M. MACÉ détaille les IMP 2020-2021 (Annexe n° 9) en soulignant le travail important de M. ROY, CPE en tant que référent décrochage, pour le suivi relationnel élèves-familles-enseignants. Il a reçu l'accord de la DSDEN pour la transformation d'1,5 HSA en IMP afin d'en couvrir les besoins.

Et pour information avant de passer au vote, M. MACÉ présente la notification en date du 22 juin 2020 des postes d'AED pour la rentrée 2020 (Annexe n°10), soit l'équivalent de 6 ETP.

Mme YVON, enseignante, fait remarquer qu'il sera difficile d'accueillir dans les classes à 28/29 les élèves ULIS et leur AVS, sans tenir compte des élèves qui arriveront en cours d'année.

Mme COLSON s'inquiète pour les inclusions des élèves de 3^{ème} ULIS. Elles^e seront compliquées au vue du nombre d'élèves concernés. M. MACÉ lui répond que compte tenu de leur niveau scolaire, certains de ces élèves seront plutôt accueillis sur le niveau 4^{ème} et pas sur l'ensemble des disciplines. Un bilan sera fait avec Mme GUÉNUE avant la fin d'année scolaire.

M. MACÉ propose un vote global sur la structure de l'établissement pour la rentrée 2020 et sur la répartition de la DHG, transformation des HSA en IMP comprise :

VOTE : 16	Abstention : 3	Contre : 0	Pour : 13
------------------	-----------------------	-------------------	------------------

● **Projet d'établissement 2020-2023 (Annexe n°11)**

M. MACÉ indique que ce projet qui a été transmis en version papier aux membres du CA à la fin de la séance du 15 juin, a reçu un avis favorable du Conseil Pédagogique et de la Commission Permanente. Suite à ces deux réunions, quelques modifications ou compléments ont été apportés

Il explique qu'initialement, le premier axe du projet était centré sur le « Climat scolaire » qui est, depuis plusieurs années, le fil conducteur du travail mené avec l'ensemble de la communauté éducative. Cependant, pour inscrire ce projet dans une déclinaison locale du « Projet Pédagogique Normande 2019-2022 » et éviter les redondances, il a été décidé d'adopter la structure de ce dernier (Axes, Enjeux, Objectifs).

Ce document est une mise en cohérence et en perspective, pour les trois prochaines années, de tous les projets, actions, engagements mis en place au profit des élèves et des familles. Il explique aussi les choix de l'établissement et les moyens mis en œuvre par le chef d'établissement pour parvenir aux objectifs attendus.

M. MACÉ note que cette année l'enquête sur le climat scolaire n'a pu avoir lieu et souhaite qu'elle puisse être reportée à l'an prochain. C'est une façon de faire le point sur l'évolution des attentes et des ressentis des élèves, des personnels et aussi des familles.

M. MACÉ insiste sur un point très particulier du projet, inscrit en page 5 du document, dans le cadre des partenariats : accueillir une classe externalisée d'un institut spécialisé (ITEP ou IME) au sein du collège. Ce souhait s'inscrit dans la continuité de la démarche de l'équipe pédagogique concernant l'accueil des élèves à profils particuliers (place de l'ULIS dans l'établissement, accompagnement des élèves avec PAP ou PPS, pôle AVS devenu PIAL...)

Le secteur de VILLERS-BOCAGE est très mal desservi pour les accompagnements orthophoniques, psychologiques et pédopsychiatriques. Les familles doivent aller sur CAEN, BAYEUX ou VIRE, ce qui n'est pas sans poser de problème. Une classe externalisée permettrait de bénéficier d'un plateau technique sur place avec des professionnels qui pourraient répondre rapidement. Le collège pourrait, si le Conseil Départemental en est d'accord, mettre à disposition le logement attenant au collège pour accueillir cette classe et les personnels concernés. Ce lieu a l'avantage d'être à la fois dans l'enceinte du collège, tout en ayant la possibilité d'un accès indépendant.

Mme LENOURRICHEL, Présidente de la commission « Autonomie/Handicap » auprès du Conseil Départemental du Calvados, insiste sur le désert au niveau des structures d'accompagnement et fait remarquer qu'il s'agit bien d'une nécessité prioritaire compte tenu du nombre d'enfants reconnus en situation de handicap ou de souffrances psychologiques et qui ne peuvent être accueillis dans des structures adaptées. Elle se dit être très favorable à ce projet.

Mme LENOURRICHEL et M. MACÉ constatent, que, bien que le secteur soit de nouveau rattaché, depuis peu, au CMP d'AUNAY-SUR-ODON, ce dernier est une toute petite structure dont malheureusement la personne référente est en arrêt maladie.

M. ROY et les enseignants présents font le constat que ces élèves se retrouvent dans les classes, sans accompagnement particulier.

M. MACÉ explique que la classe externalisée pourrait permettre de faciliter les aménagements de scolarité des élèves concernés, du fait de la proximité de cette structure. Actuellement pour certains élèves, l'alternance entre les cours et la présence dans la structure d'accueil se fait par demi-journées, ce qui est peu compatible avec une nécessité de continuité pédagogique dans les disciplines.

Ayant répondu à toutes les questions, M. MACÉ propose de passer au vote pour l'adoption de ce projet d'établissement 2020-2023.

VOTE : 16	Abstention : 1	Contre : 0	Pour : 15
------------------	-----------------------	-------------------	------------------

Collège Simone VEIL

Membres du conseil : 24

Membres présents à voix
délibératives : 17

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du jeudi 2 juillet 2020

III – Questions diverses

Pas de questions.

Avant de clôturer la séance, M.MACÉ tient à remercier les membres du Conseil d'administration pour leur soutien tout au long de cette année et tout particulièrement pendant la période COVID-19 (Confinement-Déconfinement-Réouverture du collège...).

Il souhaite aussi très sincèrement remercier Mme BÉATRIX, présidente de l'APE, qui achève son mandat après 10 années en tant que parent d'élève et membre de l'APE. C'est dans un climat de confiance que les échanges ont pu se faire.

Mme BÉATRIX dit avoir apprécié travailler avec le collège et l'ensemble des personnels. Elle passe le flambeau en toute confiance à Mmes NIGAULT et TRENTO.

Et enfin, M.MACÉ souhaite aussi faire part des messages de remerciements qu'il a reçu de plusieurs familles pour le travail effectué par l'ensemble des personnels du collège tout au long de l'épisode COVID-19.

M. MACÉ clôt la séance à 20h15.

Le Président,
Thierry MACÉ.

La secrétaire de séance,
Séverine NIGAULT.

La Secrétaire de séance,
Hélène LOYER.